



MAIRIE DE FORGES

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 23 Mai 2014

Sont présents : Mesdames BERNARD Micheline, BARIL Maryline, LAFORGE Fabienne, VILLAUDY TALLEC Isabelle, DUPONT Cécile, LE ROCHELEUIL Angélique, BART Marie-Agnès, GONÇALVES Sidalia, Messieurs RENOÙ Gérard, BERNARD Gilbert, SAUNIER Jean-Luc, BARITEAU Philippe, TERRIEN Philippe, LUCAS Cédric, DURRANT Arnaud, formant la majorité des Membres en exercice, le Conseil étant composé de quinze Membres.

Absents et excusés :

La séance est ouverte sous la présidence de *Micheline BERNARD*, le Maire.

Madame Isabelle VILLAUDY TALLEC est élue **Secrétaire de séance**.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire déclare la séance ouverte à 19H00. Conformément à l'article L2121.18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance est publique.

L'ordre du jour est le suivant :

- ☞ Approbation du compte-rendu de séance, du 11 Avril 2014
- ☞ C.D.C Aunis Sud
- ☞ Travaux voirie
- ☞ Bulletin Municipal
- ☞ Opération d'Aménagement Foncier
- ☞ Commission communale des impôts directs
- ☞ C.R des Commissions
- ☞ Bureaux de vote
- ☞ Questions diverses

Approbation du compte-rendu de la séance du 11 Avril 2014

Adopté à l'unanimité

C.D.C Aunis Sud

Madame le Maire fait le compte-rendu des différentes réunions. L'exécutif a été élu : Mr Jean GORIOUX, Maire de Saint Georges du Bois est le nouveau Président. Il a choisi de s'entourer de huit vice-Présidents. Le Bureau est composé de l'ensemble des 27 Maires. Madame le Maire donne lecture des différents Délégués de FORGES, pour les Commissions Intercommunales et les divers syndicats :

.../...

➤ **Délégués des Syndicats :**

Pays d'Aunis :	Philippe BARITEAU titulaire, Gilbert BERNARD suppléant.
SMIC :	Jean-Luc SAUNIER suppléant
Syndicat de la Voirie :	Philippe BARITEAU titulaire
SMICTOM :	Micheline BERNARD, Gérard RENO, suppléants
CIAS :	Gilbert BERNARD

➤ **Composition des Commissions :**

Finances :	Micheline BERNARD
Développement économique :	Jean-Luc SAUNIER, Cédric LUCAS
Développement social :	Isabelle VILLAUDY TALLEC
Enfance, Jeunesse, Famille :	Isabelle VILLAUDY TALLEC
Habitat, logement :	Cécile DUPONT
Bâtiments, Patrimoine :	Philippe TERRIEN
Communication :	Philippe BARITEAU
Tourisme :	Philippe BARITEAU
Aménagement :	Micheline BERNARD
Urbanisme :	Gérard RENO
Pôle Gare :	Gilbert BERNARD
Culture :	Gérard RENO
Sport :	Cédric LUCAS
Environnement :	Jean-Luc SAUNIER

Travaux voirie

A) Levé topographique, rue Délidon :

Monsieur BARITEAU Philippe, Maire Adjoint rappelle que 3 cabinets de géomètre ont été contactés pour réaliser le levé topographique de la rue Délidon : Sitea Conseil, Charbonnier et Tournier-Gilloots. Après étude des devis, le Conseil Municipal décide de retenir le cabinet Sitea Conseil pour un montant de 956,69 Euros TTC.

B) Problème pluvial rue du Stade :

Monsieur BARITEAU, explique au Conseil Municipal que depuis les travaux de réfection de la rue du Stade, le puisard n'est plus suffisant pour absorber l'ensemble de l'eau de pluie. Le Syndicat de la Voirie propose de traverser la R.D 116, afin de rejoindre le réseau pluvial existant pour un montant de 6.450,82 Euros. Le Conseil Municipal accepte le devis du Syndicat.

C) Travaux de reprise, rue du Stade :

Monsieur BARITEAU rappelle au Conseil Municipal que des trous et autres désordres sont apparus, rue du Stade, plusieurs mois après des travaux en Août 2013 dans cette voie.

Après plusieurs réunions de travail avec le Syndicat de la Voirie et la Société EIFFAGE et des contrôles effectués sur place, il semblerait que ces désordres aient pour origine une forte pluviométrie associée à un trafic important dans cette rue.

.../...

Le Syndicat de la voirie propose la technique de reprise suivante : Traitement au ciment de la structure de chaussée sur 30 cm, puis réalisation d'une couche de roulement en enduit gravillonné. Le coût de cette reprise est estimé à 18.000 Euros. Lors des réunions, Monsieur BARITEAU a refusé que la Commune paye seule ce surcoût, alors que la réfection de la rue du Stade s'est élevée à 80.000 Euros. Monsieur BARITEAU expose au Conseil Municipal la répartition financière proposée par le Syndicat :

- Prise en charge par la Commune : 5.000,00 Euros
- Prise en charge par le Syndicat : 5.000,00 Euros
- Prise en charge par la Société EIFFAGE : 8.000,00 Euros

Le Conseil Municipal accepte la répartition du Syndicat.

D) Commission Voirie :

Monsieur BARITEAU fait le Compte-rendu de la Commission voirie et présente les devis pour différentes prestations : Réfection des rues et chemins, débernage, élagage, arrachage de la haie du terrain de sports en mauvais état, avant une nouvelle plantation à l'automne.

Pour le balayage des rues non pris en charge par la C.D.C Aunis Sud, la Commune a été sollicitée par l'Association d'Insertion Geres Devise (I.S.G.D) qui propose un devis de 530 Euros TTC. Le Conseil Municipal décide de confier la prestation à l'Association I.S.G.D.

Bulletin Municipal

La Société ANOI ne souhaitant plus réaliser notre bulletin municipal, la Commission Communication a étudié plusieurs offres de prestataires. Le Conseil Municipal choisit de travailler avec l'imprimerie GRAPHI TOP à Aytré.

Opération d'Aménagement Foncier

⇒ Après l'avis favorable de la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier en date du 14 Janvier 2014, en vue de la mise en œuvre d'une opération d'aménagement foncier sur une partie du territoire de la Commune, le Conseil Municipal émet un avis favorable sur le mode d'aménagement et sur le périmètre, proposés par la Commission.

⇒ A la suite des Elections Municipales, il y a lieu de procéder au renouvellement de certains Membres de la Commission.

Le Conseil Municipal désigne Madame BARIL Maryline en qualité de suppléante et élit comme propriétaire des biens fonciers non bâtis Madame GASSUAUD Francine et Monsieur BERNARD Marc en titulaires et Monsieur BERNARD Sébastien en suppléant.

Commission communale des impôts directs

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Article 1650-1 du Code Général des Impôts prévoit que dans chaque Commune, il soit institué une Commission des Impôts Directs.

.../...

Le Conseil Municipal adresse à Mr le Directeur des Services Fiscaux une liste de 12 contribuables titulaires et de 12 contribuables suppléants dont 2 domiciliés hors Commune. Monsieur le Directeur désignera 6 délégués titulaires et 6 délégués suppléants parmi cette liste.

Mme le Maire propose au Conseil Municipal la liste suivante :

Présidente : Micheline BERNARD, Maire

TITULAIRES :

TERRIEN Philippe
BARIL Maryline
CHERENSAC Michel
BERNARD Marc
RENOU Gérard
BRAUD Delphine
TEILLAUD Jacques
PETROWISTE André
LEMERCIER Gérard
AUDIN Patrick

Hors Commune :

LIGNERON Claudie
GABORIT Eric

SUPPLEANTS :

BRAUD Emmanuel
BARITEAU Philippe
TOURNEUR Guy
BRAUD Jean-Luc
MARTY Jean-Michel
DURRANT Arnaud
GONCALVES Sidalia
DUPONT Cécile
POIRIER Pascal
POUPARD Gérard

Hors Commune :

COSSEAU Jean-Luc
CHAGNAUD Sylvie

.../...

Bureaux de vote

Organisation des bureaux de vote pour les Elections Européennes du Dimanche 25 Mai 2014, comme suit :

	MAIRIE	SALLE DES FÊTES
8 h - 13 h	VILLAUDY TALLEC Isabelle	RENOU Gérard
	BART Marie Agnès	TERRIEN Philippe
	LUCAS Cédric	LE ROCHELEUIL Angélique
	+ BARITEAU Robert	

	MAIRIE	SALLE DES FÊTES
13 h - 18 h	BERNARD Micheline	BERNARD Gilbert
	GONCALVES Sidalia	SAUNIER Luc
	DICHARRY Fabienne	BARIL Maryline

Questions diverses

Depuis quelques semaines, plusieurs Agents sont en arrêt maladie. Madame le Maire souhaite que la Commune recrute un Agent de remplacement pour la rentrée de Septembre prochain.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0h30.